



Suivez mon aventure sur : www.routesolidaire.com



Comment nous aider?

Le moindre euro reversé pour ces enfants sera une amélioration significative de leur quotidien.

1) Par internet

Retrouvez toutes les instructions sur www.routesolidaire.com
ou sur myanmarorphnage.com (paiement sécurisé)

2) Par chèque ou par espèces

- Établissez votre chèque à l'ordre de :
« Christophe Diouron Orphelinat »

Remplissez le formulaire ci-dessous et renvoyez-le
avec votre don à l'adresse suivante :

Christophe Diouron
2 Avenue Claude Vignon
06230 St-Jean-Cap-Ferrat

- Ou remplissez le formulaire ci-dessous et remettez-le
directement avec votre don en espèces à Christophe Diouron.

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Email :

Montant de votre don : euros

Votre don est déductible de vos impôts :
Un reçu de charité pour les dons de 20 euros
et plus vous sera remis par l'orphelinat.
Aucun don ne servira à des frais administratifs
ni à financer les frais liés à mon action.



MERCI !